



Association Pour la **PRO**motion de la **CON**struction & de l'**HABITAT** Ecologiques



SALON ECO-HABITAT 2012

Territoire du Trégor Goëlo

DOSSIER D'INSCRIPTION



Salon éco-habitat mars 2012
Dossier d'inscription

1/9

10 rue de la tannerie - 29 600 PLOURIN LES MORLAIX - www.approche-ecohabitat.info - Siret : 492 843 883 00025 APE : 9499Z



Notre association bénéficie de l'aide de la Région Bretagne dans le cadre du dispositif Emplois associatifs d'intérêt régional.

1 . ORGANISATION

APPROCHE éco-habitat



Approche-Écohabitat est l'Association Pour la PROMotion de la Construction et de l'Habitat Écologique.

elle ambitionne de fédérer tous les acteurs impliqués dans une démarche d'éco-habitat en Bretagne, professionnels, institutionnels, élus.... et citoyens.

L'association a pour objet de promouvoir un habitat et des lieux de vie sains, économes en ressources, respectueux de l'environnement, des générations futures et de l'équité entre les peuples.

Approche-Écohabitat, à l'instar du réseau Écobatir - dont elle fait partie - positionne délibérément son domaine d'action dans un cadre éthique, visant à mettre en commun les compétences professionnelles des adhérents au service de l'intérêt collectif, de la planète et des ses habitants.

Coordonnées : 10 rue de la tannerie, 29600 MORLAIX

www.approche-ecohabitat.info

contact@approche-ecohabitat.info

Mobile : 06 22 09 86 53

Le site

Lannion Trégor Agglomération a entrepris un projet de requalification de l'ancien site du Centre des Télécommunications Spatiales, rebaptisé pôle Phoenix, à Pleumeur Bodou. Sur ce site, le dôme est consacré aux domaines des technologies environnementales, de la domotique et de l'éco-construction.

Les objectifs de ce pôle sont :

- Créer un support pédagogique pour sensibiliser, informer, conseiller, de manière objective et gratuite
- Constituer un espace d'accueil pour les entreprises, organismes, associations
- Fédérer les acteurs de l'éco-construction et de la domotique et leurs compétences afin d'animer les équipements



2 . LE PROJET « PHOENIX 2012 »

Le salon de l'éco-habitat s'inscrit dans un évènement d'une durée de neuf jours à l'occasion de l'inauguration du pôle Phoenix, situé à Pleumeur Bodou.

Jeudi 8 mars 2012

- En fin de journée, inauguration officielle du bâtiment, suivie d'une conférence grand public sur le thème «enjeux de la consommation et de la production d'énergie, mise en avant des solutions existantes dans le domaine de l'éco-construction et des TIC».

Organisation : LTA, ADIT et APPROCHE

- Lancement du concours DURABILI-TY proposé par le CAD22 (du 8 mars au 8 juin 2012) : favoriser l'émergence et le développement de l'innovation autour de nouvelles activités dans le domaine de l'éco-construction, de la domotique et des technologies environnementales. Quatre catégories : création d'entreprise, innovation, étudiant et coup de cœur.

Mardi 13 mars 2012

- Colloque Energ&TIC2, organisé par l'ADIT : apport des TIC dans la gestion intelligente des énergies dans l'habitat.

Samedi 17 et dimanche 18 mars 2012

- Le salon de l'éco-habitat, organisé par APPROCHE.

Les thématiques du salon sont : construction écologique, économie de flux et énergies renouvelables, gestion économe de l'eau, santé dans l'habitat, aménagement des espaces extérieurs.

Durant ce salon, des animations seront proposées aux publics : Conférences, ateliers, démonstrations, visites des « maisons intelligentes » de LTA situées sur le site, ...

Un millier de visiteurs est attendu pendant les deux journées du salon.

3 . LE SALON : INFORMATIONS GÉNÉRALES

OBJECTIFS

-Sensibiliser le grand public, les collectivités et les acteurs socio-économiques aux pratiques de l'éco-habitat et du développement durable.

PRESENTATION

Intérieur : Des espaces de 6 m² seront mis à la disposition des exposants participants.

Extérieur, sous chapiteau : Des espaces, sous forme de stands, seront mis à la disposition des exposants. Ils seront de surface d'environ 9 m².

Toute exposition ou démonstration extérieure fera l'objet d'une demande spécifique de l'exposant auprès de l'organisateur.

Entretien : Le nettoyage du salon (parties communes) sera assuré avant la manifestation. Le nettoyage des stands reste toutefois à la charge des exposants.

Salon éco-habitat mars 2012

Dossier d'inscription



Gardiennage : La surveillance de nuit* des installations sera assurée pendant la durée du salon (* de 19h00 à 08h00, du 17 au 18 mars).

Bar - Restauration : Pendant toute la durée de la manifestation, un bar restaurant bio et équitable sera ouvert et géré par l'association Diwan Lannion.

Sonorisation : La sonorisation du salon est prévue en intérieur.

AMENAGEMENT DES STANDS

Descriptif :

Structure : Une table et 2 chaises prévues par stand ainsi qu'une grille en fond. Grille de séparation entre les stands à réserver lors de l'inscription.

Éclairage : seul le branchement sera possible (à préciser sur fiche jointe). Les projecteurs ou autre type d'éclairage et les rallonges électriques sont à la charge de l'exposant.

Montage impératif : vendredi 16 mars entre 16 h et 20h ou samedi 17 mars de 7H00 jusqu'à 10H00 (ouverture du salon).

Démontage : dimanche 18 mars après la clôture du salon (18h00).

INSTALLATIONS

Les véhicules auront accès aux entrées du bâtiment d'exposition mais les portes ont une largeur maximum de 1,30 m.

- Il est interdit de modifier les plans d'installation prévus par l'organisateur.
- Pour toute installation particulière, l'exposant devra faire une demande auprès de l'organisateur avant l'ouverture du salon.

PARTICIPATION

Une caution de 150 euros TTC est demandée à chaque exposant. Règlement par chèque bancaire à l'ordre d' « APPROCHE » (caution rendue le 18 mars à la clôture du salon).

Cette caution est prise comme un engagement auprès des organisateurs du salon, en cas de non présence le 17 mars 2012, ce chèque sera encaissé. Le délai d'annulation de son inscription est fixé à 1 mois, soit le 17 février 2012, passé cette date, seuls les cas de forces majeurs seront pris en compte.

La participation financière de chaque exposant est de :

- 240 euros pour une entreprise ou une association vendant une prestation ou du matériel sur le salon
- 140 euros pour les adhérents du réseau APPROCHE Eco-habitat

Les exposants souhaitant adhérer au réseau APPROCHE joindront 2 chèques, l'un de 140 € qui sera encaissé, l'autre de 100 € qui sera rendu après validation de l'adhésion selon le protocole en vigueur (consulter le site Internet : www.approche-ecohabitat.info).

Une remise de 10 % sur le tarif du stand sera concédée pour les dossiers d'inscription ramenés complets (avec les chèques) avant le 8 janvier 2011 au siège d'APPROCHE, soit 215 ou 125 euros selon le cas (adhérent ou non adhérent).

La participation permet au participant de bénéficier d'un stand de 6 m² en intérieur ou 9 m² sous chapiteau, de 20 invitations individuelles, d'un encart de présentation de sa structure dans le catalogue des exposants distribué aux visiteurs.

ASSURANCE

- . L'organisateur devra contracter une assurance responsabilité civile pour le salon.
- . Outre l'assurance pour les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire à ses frais toute assurance couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font courir à des tiers.
- . L'organisateur est réputé déchargé de toute responsabilité à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommage quelconque.
- . Pour l'ensemble des risques, l'exposant a la possibilité de contracter une assurance sur la base de la proposition figurant au dossier.
- . Dans tous les cas, l'exposant est tenu de joindre à son dossier de réservation une attestation établie par son assureur.

S E R V I C E

ACCUEIL

- Un accueil des exposants sur le site sera prévu dès le vendredi 16 mars de 16H00 à 20H00, le samedi 17, de 7H00 à 18H00 et le dimanche 18 mars pendant la manifestation.

BADGE

- Un badge d'entrée permanente sera remis à chaque exposant qui en aura fait la demande (demande de badges jointes)
- Le badge pourra être retiré à l'accueil à partir du samedi 17 mars

CATALOGUE

- L'insertion des coordonnées professionnelles de l'exposant est gratuite. La déclaration des informations se fera au moyen de la fiche d'identification jointe, à remplir et à retourner avec les autres documents à l'adresse indiquée au bas de la fiche. Le logo de l'exposant devra être joint au courrier ou donné en version informatique de très bonne définition, par mail, au plus tard pour le 3 février 2012.

OUVERTURE AU PUBLIC

Le samedi 17 mars de 10H00 à 18h30

Le dimanche 18 mars de 10h00 à 18H00

PHOENIX - 17 et 18 Mars 2012

FICHE D'IDENTIFICATION

(pour parution dans programme officiel)

NOM / RAISON SOCIALE :

.....

ADRESSE :

.....

TELEPHONE : E-MAIL :

REPRESENTANT : Corps de Métier :

ACTIVITE (Description de l'activité, du matériel et matériaux présentés) :

-
-
-
-
-
-
-

En quoi, l'activité, le matériel et matériaux sont-ils écologiques ?

-
-
-
-
-
-



PHOENIX - 17 et 18 Mars 2012

RESERVATION D'ESPACE

Raison sociale.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Nom du responsable.....

Téléphone..... Fax.....

E-Mail.....

Activité de l'entreprise.....

Après avoir pris connaissance des conditions générales de participation, nous nous engageons à occuper.....stand(s).

STANDS

Module base (3m x 2m + tables en façade) nombre (2 espaces maxi):

Branchement électrique spécifique oui non

espace.....

Grille de séparation entre stand oui non

Métiers présentés :

Produits présentés :

Espace : intérieur extérieur

PARTICIPATION :

150 euros (CAUTION) par chèque, rendu le 18 mars à 18h

240 euros par stand (215 si retour du dossier avant le 08/01/2012)

140 euros pour les adhérents 2012 à APPROCHE (125 si retour du dossier avant le 08/01/2012) à l'ordre d'APPROCHE Eco-habitat

ANIMATION : notez à la suite tout type d'animation susceptible d'être réalisée par vous-même (intervention en conférence débat, démonstration technique ou mini stage)

.....
.....
.....

PHOENIX - 17 et 18 Mars 2012
DEMANDE DE BADGE EXPOSANT

Société:.....

Adresse :
.....

Tél : Fax :

EMail.....

Je souhaite badges exposants
Si nominatifs, préciser ci-dessous (limité à 3 par exposant)

- Nom, prénom
-
-
-



PHOENIX - 17 et 18 Mars 2012

A S S U R A N C E S

L'exposant est tenu de contracter une assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, en outre l'exposant est tenu de souscrire à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font courir à des tiers. L'organisateur est réputé déchargé de toutes responsabilités à cet égard notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

Tous risques exposition à prévoir :

- Biens garantis : matériels, agencements et marchandises de l'exposant et se trouvant sur les lieux de l'exposition.
- Risques assurés : incendie, explosion, vol, perte, dégâts causés par les eaux, dommages accidentels, catastrophes naturelles, attentats.
- Durée des garanties : les garanties à prévoir pendant la durée de l'exposition.
- Montant de la garantie : celui choisi par l'exposant.

IMPORTANT :

L'exposant devra être assuré et le justifier auprès de l'organisateur, en joignant à son dossier de réservation une attestation établie par son assureur.

Dossier à retourner à :

APPROCHE Eco-habitat
10, rue de la Tannerie
29 600 Plourin-lès-Morlaix